

## ATELIER TARIFICATION ENERGIE ET EAU

*Anim Thomas Matagne ; Interv : Jétôme Gleizes, Antoine Bonduelle et Gérard Borvon*

Pourquoi cet atelier ? Actu de la campagne, tous les partis de gauche (voire centre et UMP) le portaient mais pas de la même manière => beaucoup de choses à préciser sur la forme que cela doit prendre.

Question très technique, il ne faut pas en avoir peur d'autant plus que cela a un aspect très idéologique : qui doit payer pour quoi.

Limites claires : au niveau de la mise en place, de la portée ...

Tarification progressive pour l'énergie : on voudrait l'appliquer à toutes les sources, mais chaleur et carburants ont système particulier. On se focalisera donc sur l'élec, le gaz et l'eau.

Proposition de loi en cours sur ce sujet qui devrait être déposé tout début septembre et à priori avec des éléments très discutables.

### J. Gleizes :

question très difficile, convergences et divergences entre l'eau et l'élec.

Intéressant de voir la forte évolution sur la question depuis 50 ans, grâce à une interaction politiques et entreprise.

Tarification est à l'inverse de la théorie éco trad. (plus on consomme moins on paie)

eau et élec des bien particuliers = monopoles naturels = coûts moyens décroissants (éco d'échelle) ☐ entreprise qui a plus grosse part de marché peut fixer prix bas qui vont exclure les plus petits d'où la tendance vers le monopole. Or monopole = pas de concurrence ☐ entreprise max de profits au dépens du consommateur. A l'encontre des théories de l'équilibre de Pareto qui veut que producteurs et consommateurs soient gagnants dans l'échange ☐ pour pallier on a créé des monopoles publics.

Pourquoi économies d'échelle ☐ réseau / besoin d'investissements massifs au départ et qui ne peuvent pas être utilisés pour autre chose.

Boiteu (ortho?) : ancien directeur d'EDF ☐ optimum de 2d rang ☐ les usagers paient d'autant plus qu'ils n'ont pas de sources alternatives. À la base de sa théorie ☐ l'élasticité prix (à l'origine

Monopole naturel pose ensuite problème des frontières : quitte à avoir monopole pourquoi pas mondial, européen ☐ à relier avec questions comment on produit l'eau et l'élec.

Particularité de la France très centralisé

Monopoles de plus en plus contesté ☐ Bomol : marchés contestables ie l'Etat peut ne pas intervenir, il faut avoir possibilité d'entrer sur le marché ☐ pression sur le producteur pour qu'il ne fasse pas de profits démesurés.

Shift de la question du coût à la question du prix ☐ dvpt de politiques centrées sur le prix ☐ problèmes de la sélection adverse = entreprise cache ses coûts (ce qui lui permet de gagner appel d'offre)

aléa moral = cacher coûts à venir

anticipation = on ne connaît pas problèmes à venir qui vont augmenter les coûts

question du démantèlement s'est posé à partir des 90's :

1e forme = régionalisation (UK)

2e forme = sép. Production et alimentation ☒ service déconnectée de la production

3e forme ) sép gouvernement et monopole

il a fallu mettre en place instance de contrôle ☒ xxx de régulation du prix (car d'après la théorie c'est le consommateur qui a le pouvoir sur le prix)

notion de bien public très éloigné de celle de bien commun (en rapport à la res comuni = ce qui appartient à tout le monde) tandis que bien public = non exclusivité (?) + non rivalité (possibilité de consommer même bien sans réduction de la quantité)

– pour l'eau ces deux notions sont variables selon les infrastructures et l'accessibilité. Bien commun au contraire est un bien inaliénable au citoyen pour l'eau par ex interdiction de la « détruire » (par pollution par ex).

– Il faut donc réfléchir sur l'ensemble de la production

deux contradictions avec l'éco : régulation automatique et libre concurrence

problème au niveau du droit : pas possible de faire dévaluation du bien MAIS indispensable pour les premières tranches de la tarification.

« concurrence par le marché n'est pas une réalité. Juste prix au niveau local doit se faire en fonction du processus. L'amélioration de la maîtrise du prix passe par la maîtrise de la négociation. » (thèse sur la tarification de l'eau)

// avec le rail ☒ si privatisation, entretenir les infrastructures a un coût immense et plus personne ne prenait le risque de les entretenir.

*Résumé de TM : la théorie économique est à la masse, il n'y a pas vraiment d'outils sur lesquels s'appuyer hormis « signal du prix »*

!/ bien clarifier notion bien commun, bien public et enjeu de la ressource ☒ c'est parce que l'on a besoin de protection de la ressource qu'il nous faut tarification progressive.

G. Borvon :

syst français = l'eau paye l'eau = les consommateurs payent l'eau (et en particulier les particuliers alors que les industriels et agriculteurs ont tarifs dégressifs)

☒ on a donc marchandisation de l'eau

ce n'est pas le cas par tout (civilisations traditionnelles d'Asie et Amériques)

histoire des débuts de la Lyonnaise au Maroc (monopole même sur les fontaines et les puits)

Québec = l'impôt est payé par l'impôt ☒ problème pas l'impression de payer donc gaspillent

MAIS c'est par la « conscientisation » que l'on arrivera à la sobriété ; passe notamment par un impôt mieux défini ☒ différencier ceux qui ont piscines, faibles consommateurs, industriels

720 logements sur 1 million ont des compteurs à Paris ☒ rentre dans les charges ☒ on ne sait pas comment la répartition se fait !

☒ pose vraie question pour la tarification progressive si les gens n'ont pas de compteurs ?

Plébiscite le paiement de l'eau via l'impôt qui faciliterait l'intro de la progressivité

quel va être le choix des PED pour leur système d'eau ?

Cas de la France : gros problème = part fixe / abonnement très important dans le poids de la facture.

Avt 92 => forfait pour un certain nombre de m<sup>3</sup> puis tarif proportionnel à la conso.

Aps => interdiction du forfait pour des raisons de protection de l'environnement. Devait normalement y avoir une part fixe minimale (cas à Brest) MAIS beaucoup de villes ont part fixe très importante (jusqu'à 300€!!)

IFEN (institut français de l'environnement) rapports criant sur la disparité entre les régions : Corse 109€ en moyenne puis PACA et Bretagne // IDF 26€

part fixe intéressante que lorsque l'on a tarification individuelle (ie pas à Paris)

EELV mobilisé sur la question de la part fixe : loi Voynet proposait de limiter la part fixe à la facturation et au relevé.

Puis élu (Desessard) a déposé amendements pour enlever la part fixe ☒ texte qui la limite et qui est fixé par l'Etat.

Art. 26 : l'usage de l'eau appartient à tous. Chaque personne physique a droit à eau potable.

Donc pour être en logique avec la loi il fallait supprimer la part fixe.

☒ action à mener très importante, asso de consommateurs très opposées à cette part fixe.

D'autant plus que va complètement court-circuiter la tarification progressive

tarification progressive : question de la solidarité et de la diversité des ménages.

Prix de l'eau fixé à partir de 120 m<sup>3</sup> // la majorité des ménages consomme 80 m<sup>3</sup>, une personne seule ~30 m<sup>3</sup>

d'où l'idée de passer par l'impôt qui permet une plus forte solidarité.

TM : Problème de la péréquation ☒ on n'a pas de système national déjà en réduisant la part fixe, on commence la tarification progressive.

GB : Question de la production :

cas de la Bretagne ☒ eau très polluée + de surface ☒ obligation de traitement MAIS si on regarde le coût de l'eau le traitement n'a qu'une part minimale. Ce qui compte dans la disparité c'est la résistance aux lobbys.

#### A. Bonduelle :

☒ ppt à récupérer

point de départ : tarif dégressif anti social car équation de Boiteu ☒ plus on est captif plus on paye + plus on est gros moins on paye + incitation au gaspillage + anti économique = efficacité n'est pas récompensée.

60's : dogme de la baisse continue du prix via le réseau qui va apporter de l'énergie partout. Économie d'échelle vont permettre de baisser les prix de toute façon, donc on peut les mettre bas tout de suite.

Tarification en Fr. auj. = tjrs plus de demande d'élec. ; US tutelle qui contrôle l'utilisation de l'élec alors qu'en Fr. 10 personnes seulement + tarification basée sur dogmes faux comme la rente du nucléaire (il y a encore 2 ans on y croyait, aujourd'hui on sait que le nuke va coûter cher ☒ c'est une victoire des écolos.)

autre tarification possible !

Il y a déjà des solutions existants, beaucoup de pistes, droit est en train de se constituer ...

ex Californie : 4x plus cher si vous êtes des bourgeois + vous avez une conso excessive de 11 cents à 38 cents.

=> Californie a diminué de moitié sa conso énergétique par rapport au reste des US.

Tarification progressive nous oblige à retrouver un service public pour assurer sobriété, équité et sécurité de la production ☒ choix politique !

Gauche hypocrite : ne veut pas augmenter le prix (alors que c'est inéluctable) donc dit on va faire la progressivité ce sera social.

Il faut sortir les services qui se basent sur la croissance pour fixer leur prix de l'impasse dans laquelle ils sont vis à vis de la sobriété.

Fr. cas particulier : bcp de chauffage élec + hyper monopole de l'EDF sur plupart des moyens de tarification ainsi que sur calcul de projection sur la production et le coût pour les ménages.

Beaucoup de choses simples à proposer déjà (cf. ppt) pour entrer dans la tarification.

Choix proposé par EELV :

(Négawatt refonte totale du système)

EELV pense qu'il faut mesures immédiates notamment pour contrer le monopole d'EDF à fixer les tarifs.

Dans un premier temps on peut séparer aides sociaux / tarifs sociaux de la tarification incitation à la sobriété.

On ne peut pas attendre il faut faire les mesures tout de suite (voir prog. EELV)

JG : / !/ il faut absolument prendre en compte les coûts de production pour fixer les prix !!

questions de la salle :

??

Est-ce que produire des quotas ne serait pas plus simple ?

Ex du syndicat de Gatines : coût sur la prod varie de 1 à 6 + on a oublié de parler de l'assainissement ☒ zone rurale on paye plus pour l'assainissement que pour l'eau. Seule réponse pour GB est de faire passer par l'impôt.

Question des lobbys ?

☒ captage autonome = faire payer les industriels et les agriculteurs car leur coûterait très cher.

☒ laiteries peuvent utiliser l'eau extrait de leur lait => grosses économies.

Stratégie de contrôle / notamment contrôle

question des coûts fixes ? On va arriver à 80% pour l'énergie tarification nous fait croire que le prix est proportionnel à la conso alors que non !

Gros problème : on voit que consommateurs ont baisser leur conso de 20% on imagine l'impact sur les producteurs et leurs coûts fixes

-coût fixe revient à la spécificité de l'énergie et l'eau = monopoles naturels ...

Pense que la tarification progressive pas souhaitable car usine à gaz ... pourquoi pas solution du chèque vert plutôt ? Redistribuer bénéfices de la taxe carbone par ex + quotas

-taxe énergie carbone et transfert d'argent massifs dans la question de l'énergie donc oui il faut revoir le système de manière radicale MAIS il faut faire mesures tout de suite notamment parce que vont avoir impact sur la sobriété énergétique (installation de chauffage électrique par ex)

usage différencié des compteurs possibles, si on veut le mécanisme de progressivité est simple, question politique. Problème est que plupart des français n'ont pas conscience de combien leur coûte l'eau.